Image not found or type unknown

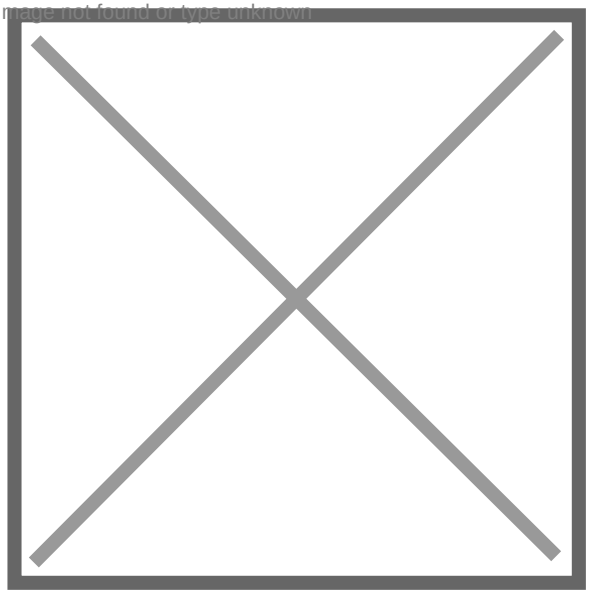

Qui doit payer le ravalement?

Par **chetcy_old**, le **17/09/2007** à **10:11**

Bonjour,

Je viens de vendre ma maison située dans le centre historique de la ville, soumis à une campagne de ravalement.

2 semaines après la signature définitive de la vente, j'ai reçu un courrier AR de la mairie m'ordonnant le ravalement de la façade de la maison dont je ne suis plus propriétaire.

Que dois-je faire? Qui devra payer le ravalement sachant que l'expertise est antérieure à la signature mais le courrier lui est postérieur?

Merci de vos réponses...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés